



## Appel à candidatures

### CHARGE DE PROJET "LIFE BIOSPHER' ADAPT"

au Parc national de Guadeloupe

#### Emploi proposé

**Résidence administrative** : Siège du PNG à Montéran - Saint-Claude - Service Appui aux territoires

**Position administrative** : Poste sous contrat de projet, à temps plein de catégorie A, en priorité aux agents contractuels.

**Modalité et durée de l'engagement** : contrat de projet Art. L332-24 pour **60 mois**.

**Date de prise de poste souhaitée** : 1er février 2025

**Rattachement hiérarchique** : Responsable du service appui aux territoires (SAT)

#### Contexte et cadre général du poste

Le Parc national de la Guadeloupe est un établissement public à caractère administratif de l'État qui couvre des espaces protégés parmi les plus riches et les plus emblématiques de la Guadeloupe. Septième parc national français, premier en milieu tropical, il a été créé par décret n°89-144 du 20 février 1989, et profondément réformé par le décret n°2009-614 du 3 juin 2009, en accordant une place majeure aux élus locaux et à leurs territoires en transition.

A ce jour, le Parc national de la Guadeloupe regroupe les espaces suivants :

- 21 000 hectares de classés « cœurs de parc national » (zone de protection maximale) soit :
- 17 300 ha du massif forestier de la Basse-Terre
- 3 200 ha dans le Grand Cul-de-Sac marin :
  - les parties terrestres des îlets Kahouanne et Tête-à-l'Anglais, Fajou, Christophe, La Biche, Carénage,
  - les marais Choisy et Lambis, la Pointe de la Grande Rivière à Goyaves,
  - les parties terrestres et marines des îlets Pigeon.
- Une aire maritime adjacente de 130 000 hectares.
- Une aire d'adhésion réunissant les 21 communes de la Guadeloupe qui entretiennent des liens écologiques avec les cœurs du Parc.

Depuis l'arrêté préfectoral du 3 mars 2015, ces communes peuvent adhérer à la charte de territoire, devenant ainsi « communes du Parc national ». Ce partenariat leur permet de bénéficier de l'expertise, de la valorisation, de l'accompagnement technique, des financements et de l'animation du Parc national. La charte fait l'objet d'une échéance triennale à compter de sa date d'approbation ou de sa révision.

A ce jour 20 des 21 communes de l'aire optimale d'adhésion, adhèrent à la charte.

Depuis 1992 la Guadeloupe est reconnue par l'UNESCO comme réserve mondiale de la biosphère. Ce

programme des nations unies est basé sur une nouvelle approche des relations homme-nature visant à concilier une meilleure connaissance des écosystèmes et de la biodiversité du territoire afin de mieux les protéger dans le but de pouvoir les transmettre en bon état aux générations futures tout en permettant aux générations actuelles d'en tirer des ressources leur permettant d'asseoir un développement local respectueux des besoins économiques, sociaux et tenant compte des particularités culturelles de leur territoire.

Le Grand Cul-de-Sac marin a en outre été inscrit à la convention de RAMSAR relative à la protection des zones humides d'importance internationale depuis le 8 décembre 1993 et couvre une superficie de 24 150 ha dont 6 250 ha pour la partie terrestre.

Le Parc est signataire de la Charte Européenne du tourisme durable dans les espaces protégés depuis 2006.

En novembre 2014, le Parc national a été lauréat de la liste verte de l'Union internationale pour la conservation de la Nature (IUCN). Il s'agit d'une reconnaissance internationale de la qualité de la gestion et de la conservation de la diversité remarquable de la faune et de la flore ainsi que de la gouvernance du Parc national de la Guadeloupe. Le Parc national de la Guadeloupe a été réévalué deux fois depuis, en 2018 et 2023.

Le Parc national de la Guadeloupe favorise l'écotourisme en attribuant la marque des parcs nationaux de France : « Esprit Parc ». Déposée à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) en 2014, la marque est attribuée à des prestataires et producteurs locaux qui se sont engagés à exercer leurs activités dans une démarche de respect et de valorisation du patrimoine naturel et culturel de la Guadeloupe.

Les environs soixante-dix personnels du Parc national de la Guadeloupe sont des fonctionnaires ou des agents de droit public. La gestion budgétaire et comptable de l'établissement relève du droit public.

En Guadeloupe, c'est le Parc national qui porte la réserve de biosphère. Cette reconnaissance est accordée pour une durée de 10 ans. En tant que Réserve de biosphère membre du consortium Life Biospher'Adapt (7 Réserves de biosphère + MaB France entre autres), le Parc national de la Guadeloupe s'engage pleinement dans ce projet qui vise à mettre en place un accompagnement territorial actif et efficace dans le cadre de l'adaptation au changement climatique et visant l'évolution des pratiques dans les territoires anthropisés. Il s'agit de développer un ensemble de mécanismes de concertation et d'actions concrètes pour inciter et aider les acteurs politiques et socio-économiques des territoires, à réfléchir, planifier et mettre en œuvre les adaptations nécessaires pour répondre aux enjeux climatiques dans leur contexte spécifique. Sur notre territoire, il s'agit de concevoir, mettre en œuvre et suivre l'implantation d'infrastructures paysagères dans les zones rurales (agricoles et urbanisées) ; et ceci à deux échelles. D'abord une échelle communale mais également une échelle intercommunale.

## Environnement du poste – Contexte et description du service

Le Parc national de la Guadeloupe dispose de trois instances : le Conseil d'Administration, le Conseil économique et social, et le conseil scientifique.

Le Conseil économique social et culturel joue un rôle similaire sur ses thématiques.

Le Conseil économique social et culturel et le conseil scientifique se réunissent deux à trois fois par an. Des réunions de bureau et des groupes de travail spécifiques rythment les travaux de l'année.

Le Parc est composé d'une direction, d'un secrétariat général, d'un service de système d'information, d'un service patrimoines, d'un service Appui aux territoires, de deux pôles territoriaux (pôle terrestre, pôle marin) et d'un département (département communication, accueil et pédagogie).

Le secrétariat général gère les fonctions supports de l'établissement : comptabilité, finances publiques, commande publique, ressources humaines, fonctionnement, moyens généraux et juridique.

Le projet Life Biospher'Adapt nécessite un travail en transversalité au sein de l'établissement et mobilise un réseau de partenaires de nature diverses (institutionnels, associatifs, entrepreneuriale) aux champs de compétences diversifiés (agriculture, biodiversité, aménagement du territoire, etc.). Il sera valorisé dans le cadre caribéen.

Le poste de chef de projet « Life Biospher'Adatap » s'intègre au Service Appui aux territoires dont le périmètre est la coordination du développement durable et la charte du territoire.

## Missions

### Activités principales du poste

Sous l'autorité du Responsable de service appui aux territoires, le chef de projet a pour activité de :

#### Animer et coordonner la mise en œuvre du projet au sein du programme

- Animer le projet et mobiliser les partenaires pour mener à bien le programme d'actions ;
- Travailler en transversalité au sein de l'établissement ;
- Organiser et animer la gouvernance du projet (Comité de pilotage, comités techniques ad hoc, présentation au Comité scientifique ainsi qu'au Comité Économique, Social et Culturel de l'établissement, instances de la démocratie représentatives du territoire le cas échéant, etc.) ;
- Coordonner la mise en œuvre du projet et veiller à son bon déroulement en s'assurant du respect du calendrier et du budget, en interne et à l'échelle de l'ensemble des partenaires et bénéficiaires ;
- Travailler en étroite collaboration avec le responsable administratif et financier ainsi que les pilotes du projets au sein du MaB France (basées en France hexagonale).

#### Coordonner le suivi administratif et financier (en lien avec le responsable administratif et financier du MaB France ET en lien avec le Secrétariat Général de l'établissement)

- Réaliser les engagements juridiques et la constatation des services faits sur le système informatique et financier ;
- Suivre le projet sur l'outil EVA de gestion des projets ;
- Être le point focal de l'équipe dédié au projet au sein du MaB France ;
- Suivre les partenariats avec l'ensemble des parties-prenantes impliquées dans le projet ;
- Produire toutes les pièces administratives nécessaire au bon déroulement du projet et pour assurer la capacité à justifier chaque dépense ;
- Réaliser les reportings techniques et financiers dans le respect des échéances (semestriel).

#### Actions spécifiques

- Participer aux actions de communication et de valorisation du projet en lien avec le département DCAP (rédaction d'articles, animation d'ateliers et de réunions, etc.) ;
- Participer à l'organisation des événements, ateliers, réunions publiques etc. en lien avec le département DCAP. Etc.) tout au long du projet.

#### Participer à la vie du Service d'Appui aux Territoires (SAT) ainsi que de l'établissement public du Parc national de la Guadeloupe (réunions de service, rencontres collectives).

Pour conduire sa mission, le chargé de projet pourra compter sur l'appui, le soutien et la collaboration de

l'équipe du service appui aux territoires ainsi que de l'encadrement du responsable de service.

A la demande de son manager, l'agent peut être amené à effectuer toute autre tâche nécessaire et compatible avec ses fonctions, relevant du service.

**Conditions d'exercice du service :**

Pour l'exercice de ses fonctions l'agent dispose de moyens informatiques, d'un téléphone portable, des moyens de déplacements (véhicule de service) ainsi que d'autres moyens techniques nécessaires à sa mission. Le poste est basé au siège du Parc national à Saint-Claude et des déplacements sur les sites distants du Parc sont à prévoir (Vieux-Habitants et Baie-Mahault principalement).

**Profil et compétences recherchées**

Le candidat aura un niveau minimum bac+5 en environnement, gestion de projet, géographie, agronomie.

*Il pourra par ailleurs attester des compétences ci-dessous :*

<b>COMPÉTENCES</b>	<b>N</b>	<b>D</b>
<b>Connaissances</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■</li> <li>■</li> <li>■</li> <li>■</li> <li>■</li> <li>■</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Langues étrangères : anglais, espagnol</li> <li>Pratique du créole</li> <li>Bonne connaissance de la culture locale ainsi que de la Caraïbe</li> <li>Connaissance des outils bureautiques (Word, Excel)</li> <li>Stratégies et planifications régionales en matière d'aménagement du territoire, de biodiversité et agricoles</li> <li>Stratégies et planifications régionales en matière d'aménagement du territoire, de biodiversité et agricoles</li> </ul>
<b>Savoirs-Faire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■</li> <li>■</li> <li>■</li> <li>■</li> <li>■</li> <li>■</li> <li>■</li> <li>■</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonne connaissance des systèmes d'action concret relatifs aux filières qui structurent les activités d'aménagement du territoire, de conservation de la nature et agricoles</li> <li>Gestion environnementale des activités d'aménagement du territoire, agricoles</li> <li>Fonctionnement d'un établissement public d'État et des collectivités territoriales</li> <li>Capacité à travailler dans les espaces multiculturelles</li> <li>Capacité à communiquer en anglais et espagnol dans le champ professionnel, par orale et par écrit (relations caribéennes)</li> <li>Tissu socio-économique des territoires ruraux locaux</li> <li>Gestion administrative et financière des établissements publics</li> <li>Expérience de 3 ans minimum en pilotage de projets complexes, en relation partenariales multi-acteurs à différentes échelles territoriales</li> </ul>
<b>Savoirs-être</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■</li> <li>■</li> <li>■</li> <li>■</li> <li>■</li> <li>■</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aptitude au travail en équipe, en transversalité, en environnement partenarial dense</li> <li>Capacité d'analyse et de synthèse</li> <li>Qualité relationnelles et d'animation de groupe, de collectifs, rôle de facilitateur</li> <li>Aisance rédactionnelle</li> <li>Polyvalence et autonomie dans l'organisation du travail</li> <li>Rigueur et capacité à planifier (gestion des priorités)</li> </ul>

*\*N Compétences nécessaires \*D Compétences à développer*

### **MODALITÉS DE CANDIDATURE**

Envoyer une lettre de motivation et curriculum vitae par voie électronique (sujet : RECRUTEMENT CHEF PROJET « LIFE BIOSPHER' ADAPT »)

A l'attention de Mme Leslie VÉRÉPLA, directrice par intérim du PNG :

Courriel à :

[arnaud.larade@guadeloupe-parcnational.fr](mailto:arnaud.larade@guadeloupe-parcnational.fr)

[agents.rh@guadeloupe-parcnational.fr](mailto:agents.rh@guadeloupe-parcnational.fr)

Date limite de dépôt des candidatures : **20/01/2025**

Prise de poste souhaitée : **1er février 2025**

### **MODE DE SÉLECTION**

- Présélection sur dossier.
- Entretien avec un jury en direct ou par visioconférence

### **LOCALISATION**

Poste basé au service appui aux territoires, au Siège du PNG à Montéran - Saint-Claude - Guadeloupe.

### **CONTACTS**

**Pour les contacts administratifs :**

Unité des Ressources Humaines.

[agents.rh@guadeloupe-parcnational.fr](mailto:agents.rh@guadeloupe-parcnational.fr)

0590 41 55 33 / 0590 41 55 36

Informations sur le Parc national de la Guadeloupe

Tél. 0590 41 55 55

<http://www.guadeloupe-parcnational.fr>

<http://www.parcsnationaux.fr>

Les lignes directrices de gestion de la mobilité du PNG :

<http://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/offres-demploi-stages/lignes-directrices-de-gestion-relatives-la-mobilite>